

DECLARATION DES PERFORMANCES

N° MAXISO 01A FR



LR ETANCO SAS

Parc les Erables – Bât 1 – 66 route de Sartrouville – BP 49 – 78231 LE PECQ Cedex – France

Tel. : +33 (0)1 34 80 52 00 – Fax : +33 (0)1 30 71 01 89

E-mail : commercial.france@etanco.fr – Web : www.etanco.eu

1. Code d'identification unique du produit type :

FM-ISOMAX

2. Numéro de type, de lot ou de série ou autres éléments permettant l'identification du produit de construction conformément à l'Article 11(4) :

ETA-08/0094

Numéro de lot : se reporter à l'emballage

3. Usage prévu ou utilisations du produit de construction, conformément à spécifications techniques harmonisées applicables, comme prévu par le fabricant :

Type générique et utilisation prévue du produit	Cheville plastique à clou pour fixation de système composite d'isolation thermique extérieur, diamètre Ø8
A utiliser dans	Béton (C16/20 à C50/60 selon EN 206-1:2003) Maçonneries pleines et creuses
Option / catégorie	ETAG 014 catégories A – B – C
Type de charge	Dépression sous l'effet du vent
Matériau	Douille plastique : Polypropylène, Borealis BD310MO Clou d'expansion : Acier zingué $\geq 5\mu\text{m}$ selon EN 4042 ($f_{uk} = 660 \text{ N/mm}^2$)

4. Nom, nom commercial enregistré ou marque déposée et adresse contractuelle du fabricant comme exigé conformément à l'Article 11(5) :

FRIULSIDER S.p.A.
Via Trieste 1
33048 San Giovanni al Natisone (UD)
Italie

5. Où le nom applicable et l'adresse de contact du représentant autorisé dont le mandat couvre les tâches indiquées dans l'Article 12 (2) :

Non applicable

6. Système ou systèmes d'évaluation et de vérification de maintien de performance du produit de construction comme exposer dans Annexe V :

Système 2+

7. En cas de la déclaration de performance concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Non applicable

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Z.A.G. organisme d'évaluation technique a délivré l'ETA-08/0094 sur la base de l'ETAG 014.
Z.A.G. organisme notifié n°1404 a délivré selon le système 2+ le certificat de conformité n° 1404-CPD-1352.

DECLARATION DES PERFORMANCES

N° MAXISO 01A FR



9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles – ETAG 014 catégories A – B – C		Performances
Données de mise en œuvre		Ø 8
d_0	Diamètre de perçage [mm]	8
h_{ef}	Profondeur d'ancrage effective [mm]	55
h_1	Profondeur de perçage [mm]	70
d_n	Diamètre du clou [mm]	5
L_n	Longueur du clou [mm]	$L_a^{2)}$
d_r	Diamètre de la collerette [mm]	60
h_d	Epaisseur maximale d'isolation [mm]	$L_a^{2)} - t_{tol}^{3)} - h_{ef}$
s_{min}	Distance entre axe minimum [mm]	100
c_{min}	Distance au bord minimum [mm]	100
h_{min}	Epaisseur minimale du support [mm]	100
Résistance caractéristique dans le béton (C16/20 – C50/60)		
N_{Rk}	Résistance caractéristique [kN]	0,4
$\gamma_M^{1)}$	Coefficient partiel de sécurité [-]	2,0
Résistance caractéristique dans la brique pleine (HD 250x12x65)		
	Résistance à la compression [Mpa]	28,2
N_{Rk}	Résistance caractéristique [kN]	0,3
$\gamma_M^{1)}$	Coefficient partiel de sécurité [-]	2,0
Résistance caractéristique dans la brique creuse (LD 290x190x190) selon EN 771		
	Résistance à la compression [Mpa]	13,3
	Epaisseur des parois extérieures [mm]	≥ 9
N_{Rk}	Résistance caractéristique [kN]	0,3
$\gamma_M^{1)}$	Coefficient partiel de sécurité [-]	2,0
Résistance caractéristique dans la brique creuse (avec poche de mortier PTH 38 S LD 250x380x238) selon EN 771		
	Résistance à la compression [Mpa]	12,4
	Epaisseur des parois extérieures [mm]	≥ 10
N_{Rk}	Résistance caractéristique [kN]	0,3
$\gamma_M^{1)}$	Coefficient partiel de sécurité [-]	2,0

¹⁾ En l'absence d'autre réglementation nationale ; ²⁾ L_a = longueur de la cheville ; ³⁾ t_{tol} = épaisseur de la couche d'égalisation et du revêtement ne supportant pas de charge

Nous vous informons que Friulsider est classé dans la directive REACH CE 1907/2006 comme un utilisateur en aval des substances. Le produit fourni ne contient pas de substances classées comme SVHC selon la liste des substances candidates à une concentration égale ou supérieure à 0,1% (poids / poids). Article 31 n'est pas applicable dans le présent document.

10. Les performances du produit identifié dans les points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées dans le point 9. Cette déclaration de performance est publiée sous la responsabilité unique du fabricant identifié dans le point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Benoit Cheramy Chef de Produits	Le 21-06-2013, à Le Pecq - France	
---	-----------------------------------	--